



Comité Directeur Du 5 décembre 2016 à Rennes

N°3

Présents:

Mmes Valérie ALLIO; Marylise COCHENNEC; Daisy LE PENNEC; Morgane PETIT; Jacqueline PALIN. MM. Joseph HOUE; Jean-Jacques KERDONCUFF; Serge KERHUIEL; Antoine LE BERRE; Mickaël LEBRETON.

Accueil par Mickaël LEBRETON

ORDRE DU JOUR

1) Compte rendu réunion CCR (Jean-Jacques KERDONCUFF)

Présentation des grands points abordés au cours du séminaire. Le document de présentation est disponible.

2) Journées de la Technique (Valérie ALLIO)

Le programme des journées est établi et il prévoit des actions à Ploufragan et Rennes.

Les entraîneurs non revalidés pourront le faire et ces deux lieux permettent de rapprocher les distances.

Actions prioritaires : courriers de réservation à Anne de Bretagne – courriers d'invitations selon les différents thèmes – Point presse à organiser pour le 6 janvier.



Les journées de la technique sont organisées par la commission technique sous la responsabilité de Valérie et Christophe.

Jonathan BILLOT est le point d'entrée « salarié ».



3) Conventions de mise à disposition (Jean-Jacques KERDONCUFF)

Travail réalisé avec les clubs concernés. La ligue conventionne avec les clubs employeurs des intervenants techniques.







4) Compte rendu réunion gestion des officiels (Morgane PETIT)

Morgane fait un compte rendu des derniers échanges lors de la réunion de Paris.

Des grands changements sont attendus dans le fonctionnement avec une réorganisation des officiels sur le territoire et sur la responsabilité de la désignation.

Une version 2 de la Charte est envisagée

5) Projet Arbitres (Morgane PETIT)

Rappel de la proposition de désignations unique en U13 et U15 avec la nomination par le club d'un arbitre Club.

Si les clubs adhèrent, il convient d'en déterminer les modalités et de les aider pour leur formation.

6) Comité Directeur de Janvier (Marylise COCHENNEC)

Ploufragan le samedi 14 Janvier avec la cérémonie des vœux et la remise des médailles d'or FFBB. Les invitations sont en cours.

7) Bilan Frais d'arbitrage 2015/2016 (Antoine LE BERRE et Mickaël LEBRETON)

Le bilan définitif pourra être arrêté pour chaque division avec l'arrêté des comptes au 31/12. Les modifications de désignations (ex 1 OTM – la réduction des distances de désignations etc...) doivent permettre un reversement sur certaines divisions.

Celui-ci pourrait le cas échéant être déduit du 3ème appel qui sera fait aux clubs.

8) Point à faire contrats en cours

Fin de contrat de location longue durée de la voiture.

Un nouveau contrat doit être pensé en remplacement et permettre de limiter le poste déplacement.

9) Trésorerie (Antoine LE BERRE)

Le budget est suivi et les comptes seront arrêtés au 31/12, la ligue fonctionnant en année civile.